

## Electrabel Vert

### Rouge

Dernière mise à jour  
21/09/07

8 boulevard du Régent  
1000 Bruxelles  
Belgique  
Téléphone : 078 35 33 33  
Site web : [www.electrabel.be](http://www.electrabel.be)

### Mix énergétique (1)

Biomasse : 86.5%  
Hydraulique : 4.8 %  
Eolien : 8.7%

### Scores

critère	score	points
Mix énergétique	0.5	50 sur 100
Politique d'investissement	-1	-50 sur 50
Services énergétiques (promotion efficacité énergétique)	0.5	25 sur 50
Score total		25 sur 200

#### Comment ce score est-il calculé ?

Les fournisseurs ont été priés de compléter un questionnaire. Sur base de leurs réponses, un score leur a été attribué sur base de trois critères : le mix énergétique de l'électricité fournie en Belgique, la politique d'investissement et les efforts engagés pour stimuler l'efficacité énergétique.

Le score peut varier de très bien, à bien, moyen, mauvais, à très mauvais, soit 1, ½, 0, -½ et -1.  
Pour étayer notre classement, nous expliquons chaque score dans une fiche (une par fournisseur).

Tous les critères n'ont pas le même poids. C'est pourquoi nous avons appliqué un facteur de pondération :

100 pour le mix énergétique  
50 pour la politique d'investissement  
50 pour les services énergétiques

Le mix énergétique pèse le plus lourd et constitue donc le critère principal.

Le score final est basé sur la formule suivante :

$$\text{Score final} = 100 * \text{Score\_Mix} + 50 * \text{Score\_Services} + 50 * \text{Score\_Politique d'investissement}$$

(1) : Electrabel part du principe que l'électricité fournie en Belgique est produite dans la région Benelux/France/Allemagne et ne donne pas de chiffres spécifiques pour la Belgique. C'est pourquoi nous tenons compte de «l'électricité produite en Belgique » au lieu de «l'électricité fournie en Belgique », comme c'est d'ailleurs le cas dans le rapport d'activités 2006 d'Electrabel. Pour plus d'info: voir 'Informations' plus loin.

## Informations

C'est la première fois qu'Electrabel répond à notre questionnaire (depuis 2002), ce qui représente un développement positif. Pourtant, il y a encore des différences d'opinion fondamentales entre Electrabel et Greenpeace concernant l'interprétation des informations fournies. Ainsi, pour ce qui est du 'mix' du courant livré en Belgique, Electrabel a insisté auprès de Greenpeace pour prendre en compte le 'marché de référence européen' pour notre classement, car elle le considère comme étant l'origine réelle du courant livré en Belgique. Greenpeace ne peut répondre à cette demande et utilise la méthode également utilisée par les régulateurs de l'électricité dans notre pays. Le profit international de l'entreprise a été repris dans le critère 'investissements'. Electrabel est par ailleurs la seule compagnie à avoir formulé cette demande.

Comme Electrabel ne voulait pas communiquer le mix énergétique de l'électricité livrée en Belgique (tel que nous le définissons), nous nous sommes basés sur le rapport d'activités d'Electrabel.

En ce qui concerne le critère 'investissements', Electrabel insiste pour que nous prenions en considération les investissements dans les renouvelables pour son produit 'vert'. Ici aussi, Greenpeace ne peut répondre à cette demande. Comme mentionné clairement dans la méthodologie, le critère 'investissements' vise à évaluer l'entreprise dans son ensemble (international) et pas seulement le produit vert pris séparément.

### • Mix : 0.5

Electrabel Vert fournit de l'électricité produite au moyen de sources d'énergie renouvelables en Belgique. Electrabel produit la majeure partie de son électricité verte à partir de biomasse (86,5%) provenant pour l'essentiel de l'adjonction de biomasse dans des vieilles centrales au charbon. Electrabel réalise la combustion de la biomasse dans des centrales au charbon. Ces dernières ont des rendements peu élevés et émettent des quantités importantes de CO<sub>2</sub> (et renforcent donc l'effet de serre). Il serait beaucoup plus efficace que la biomasse soit valorisée dans des centrales à cogénération, caractérisées par des rendements énergétiques largement supérieurs.

Le point positif est qu'Electrabel tente, par le biais du contrôle de sa chaîne d'approvisionnement, de mettre en place des garanties aux niveaux social et environnemental quant à l'origine de la biomasse. Electrabel se refuse ainsi d'utiliser de l'huile de palme tant que sa durabilité ne peut être démontrée. Aujourd'hui, le système de certification d'Electrabel s'applique systématiquement sur toutes les sortes de biomasse importées, avec un focus sur les pellets de bois importées du monde entier (Europe, Russie, Canada, Amérique du sud, Afrique). Les critères de certification FSC sont systématiquement appliqués et contrôlés par une instance indépendante sous le contrôle de SGS Belgique. Le système est reconnu par l'Etat et est constamment affiné.

Les centrales hydroélectriques d'Electrabel en Belgique sont de petite taille, ce qui est positif. En outre, Electrabel possède en Belgique dix parcs éoliens répartis sur l'ensemble du territoire national.

A l'étranger, le «mix énergétique» du courant vert est différent. L'énergie hydraulique y occupe la première place (94%), suivie par la biomasse (4%) et enfin l'énergie éolienne (4%). Electrabel veut augmenter jusqu'à 18% la part des sources d'énergie renouvelables dans sa production européenne.

La production d'hydro-électricité se fait surtout en France, au moyen de centrales hydroélectriques de grand gabarit (> 10 MW). Les centrales hydroélectriques de grande taille engendrent un certain nombre de risques concernant les écosystèmes aquatiques. En tant qu'association de protection de l'environnement, nous sommes en faveur d'hydraulique de petite taille.

Le courant provenant de biomasse à l'étranger est produit en Pologne (Polaniec, 1654 MW) et aux Pays-Bas (Gelderland, 602 MW). Electrabel a également un parc éolien au Portugal d'un total de 450 MW.

### • Investissements : -1

En 2005, Electrabel a été racheté par le groupe français Suez. Electrabel investit essentiellement dans les centrales au gaz (centrales TGV et cogénération), au charbon et dans l'énergie nucléaire, et ne projette pas de changer de politique d'investissements dans un avenir proche.

En 2004, Electrabel a remplacé deux générateurs de vapeur dans le réacteur de Doel 2, un

investissement de 82 millions d'euros. En 2007 a été lancée la procédure de remplacement des générateurs de vapeur de Doel 1, un investissement destiné à prolonger la durée de vie de ces réacteurs, prévus au départ pour fonctionner 30 ans.

Aux Pays-Bas, Electrabel investit dans la prolongation de la durée de fonctionnement des centrales à charbon de Gelderland (602 MW). Electrabel envisage également la construction de nouvelles centrales au charbon et au gaz (TGV) aux Pays-Bas. Electrabel a de plus fait des investissements pour moderniser (repowering, amélioration de l'efficacité, utilisation de gaz naturel) les centrales classiques de Tirreno Power en Italie.

Le groupe Suez-Electrabel a annoncé son intérêt pour une participation à de nouvelles centrales nucléaires en France et au Royaume-Uni. Electrabel est également l'un des candidats pour la construction et la gestion des troisième et quatrième réacteurs de la centrale nucléaire roumaine Cernavoda.

Cela n'empêche pas qu'Electrabel investit en même temps dans les projets éoliens et les applications de la biomasse. Electrabel a des projets pour des parcs à éoliennes en Italie, au Portugal, en France et bien sûr en Belgique. Depuis 2001, l'entreprise investit dans la capacité éolienne (500 MW) et la cogénération (10 MW, sur base de biomasse).

Fin 2006, Electrabel disposait de 4.773 MW de moyens de production renouvelable, soit 16% de la capacité installée (30.021 MW). La majeure partie de la capacité renouvelable provient de grandes centrales hydrauliques. Electrabel projette pour 2009 de faire passer la part de sources d'énergies renouvelables à 18% dans la production européenne, issue en majeure partie des grandes installations hydrauliques.

En raison des investissements réalisés et de ses projets d'investissements dans l'énergie nucléaire, le produit Electrabel Vert reçoit le score minimum pour la politique d'investissement (-1).

• **Services : +0,5**

Electrabel informe ses clients sur les possibilités d'économiser l'énergie via des campagnes publicitaires et sa lettre d'information. Elle leur propose des audits énergétiques. Le site d'Electrabel propose des simulations et permet au client de suivre sa consommation.